

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 3 novembre 2008

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
 Secrétaire : M. BORDAT
 Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE
 Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. BERTELOOT (pouvoir Mme MARTIN) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)
 Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Fêtes de fin d'année - Installation d'une patinoire extérieure place de la Libération - Tarifs d'entrée

Melle Koenders, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose:

Mesdames, Messieurs,

L'installation d'une patinoire extérieure place de la République, à l'occasion des fêtes de fin d'année, a connu, depuis 2003, un grand succès populaire. Cependant, dans le cadre de la redéfinition du concept d'animation des fêtes de Noël, et afin de renouveler les manifestations proposées à cette occasion, il a été décidé de modifier la consistance du marché de Noël et de lui adjoindre une patinoire, place de la Libération, afin de constituer, sur l'axe Darcy-Libération, un village blanc sur le thème « Dijon déplace les montagnes ».

Les recettes seraient encaissées sous la responsabilité d'une régie spécifique gérée par le personnel de la patinoire municipale.

L'attraction serait accessible du samedi 6 décembre 2008 au dimanche 4 janvier 2009.

Une autre manifestation sera organisée place de la République.

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre à cet équipement, et notamment des enfants, il est proposé de reconduire les tarifs appliqués antérieurement, dans les conditions suivantes :

- enfants de moins de dix ans : gratuité
- personnes âgées de plus de dix ans : 1 €.

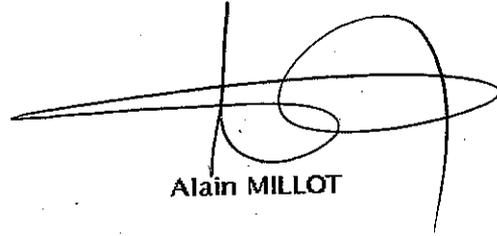
Dans les deux cas, la mise à disposition de patins serait prévue ainsi que la mise en place d'un système de contrôle adapté.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir décider de fixer les tarifs d'entrée à la patinoire extérieure qui sera installée place de la Libération, à l'occasion des fêtes de fin d'année, dans les conditions suivantes :

- * enfants de moins de dix ans : gratuité
- * personnes âgées de plus de dix ans : 1 €.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 12/11/08

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

12 NOV. 2008

